

## Annexe technique

### Modalité de calcul de la DGH des lycées – rentrée 2015 Face-à-face pédagogique

#### Classe de secondes

- Les secondes générales et technologiques :

Le financement de **39 heures** pour chaque division de seconde comprend un forfait de 28.5 heures (dont deux enseignements d'exploration de 1.5 heures chacun et deux heures d'accompagnement personnalisé) et un volume complémentaire de 10.5 heures.

- Les autres classes de secondes :

Seconde « STI » : **40.5 heures**

Seconde « Création et culture design » : **42 heures**

- Reconduction du financement R.2014 pour les secondes suivantes :

Seconde hôtellerie : **43 heures**

#### Classes de premières et terminales

##### ❖ Séries générales

Cf. B.O. spécial n° 1 du 04 février 2010.

Cf. B.O. n° 4 du 24 janvier 2013.

1°) En classe de première et terminale L – ES – S

Le financement des enseignements communs aux trois séries L, ES et S et des enseignements spécifiques à chaque série est précisé en annexe 1.

Observation : en première et terminale L, chaque enseignement obligatoire « arts » autorisé est financé en complément à hauteur de **5 heures**.

##### ❖ Séries STD2A, STI2D et STL

1) Les classes de premières et terminales STD2A

Cf. B.O. spécial n° 6 du 24 juin 2010.

Une division de premières STD2A est financée à hauteur de **33 h** (Cf. annexe 2).

Une division de terminales STD2A est financée à hauteur de **33 h** (Cf. annexe 2).

Une enveloppe horaire complémentaire laissée à la disposition des établissements pour assurer des enseignements en groupes à effectif réduit est attribuée en appliquant la méthode suivante :

Total des effectifs prévus en premières et terminales STD2A / 29 élèves x **18 h**  
(en arrondissant le résultat obtenu à l'entier supérieur)

## 2) Les classes de premières et terminales STI2D et STL

Cf. B.O. spécial n° 6 du 24 juin 2010.

Le financement des enseignements communs aux séries STI2D et STL et des enseignements spécifiques à chaque série est précisé en annexe 2.

### ❖ Séries STMG

#### Les classes de premières et terminales STMG

Cf. B.O. n°39 du 27 octobre 2011.

Une division de première STMG est financée à hauteur de **29 h**.

Les enseignements obligatoires communs aux terminales des séries STMG sont financés à hauteur de **22 h** par division de 35 élèves et chaque enseignement spécifique (gestion et finance, mercatique, ressources humaines, communication et systèmes d'information de gestion) à hauteur de **6 h**.

Une enveloppe horaire complémentaire laissée à la disposition des établissements pour assurer des enseignements en groupes à effectif réduit est attribuée en appliquant la méthode suivante :

Total des effectifs prévus en premières et terminales STMG / 29 élèves x **7 h**  
(en arrondissant le résultat obtenu à l'entier supérieur)

Le détail du financement des classes de premières et terminales STMG figure en annexe 3.

### ❖ Série ST2S

#### Les classes de premières et terminales ST2S

Cf. B.O. n° 39 du 27 octobre 2011.

Une division de première ST2S est financée à hauteur de **27.50 h**.

Une division de terminale ST2S est financée à hauteur de **29.50 h**.

Une enveloppe horaire complémentaire laissée à la disposition des établissements pour assurer des enseignements en groupes à effectif réduit est attribuée en appliquant la méthode suivante :

Total des effectifs prévus en premières et terminales ST2S / 29 élèves x **10.50 h**  
(en arrondissant le résultat obtenu à l'entier supérieur)

Le détail du financement des classes de premières et terminales ST2S figure en annexe 4.

#### **Le calcul de la part au titre des enseignements facultatifs**

Niveau seconde, première et terminale :

La méthode de calcul consiste à diviser le nombre d'élèves prévus en seconde, première et terminale par 35 élèves, ce qui permet de déterminer le nombre de groupes à financer.

Pour la rentrée 2015, les établissements dont l'effectif est inférieur à 600 élèves sont dotés de 1 heure par groupe.



**ANNEXE 1****Cf. B.O. spécial n° 1 du 4 février 2010****Cf. B.O. n° 4 du 24 janvier 2013**

<b>FINANCEMENT DES PREMIERES SERIE GENERALE</b>		Seuil : 35 élèves			
Disciplines	PREMIERE L	PREMIERE ES	PREMIERE S.SVT	PREMIERE S.SI	
Français			4 h		
LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)			4,5 h		
Education physique et sportive			2 h		
Education civique, juridique et sociale			0,5 h		
Accompagnement personnalisé			2 h		
Travaux personnels encadrés			1 h		
<b>Forfait enseignements communs aux 3 séries</b>			<b>14 h</b>		
Mathématiques			4 h		
Physique-chimie			3 h		
Histoire-Géographie			2,5 h		
<b>Enseignements spécifiques communs aux 1ères S.SVT et S.SI</b>			<b>9,5 h</b>		
<b>Enseignement spécifique commun aux 1ères L et ES : Histoire-Géographie</b>	<b>4 h</b>				
Enseignements spécifiques	5,5 h	9,5 h	3 h	6 h*	
Un enseignement obligatoire au choix	3 h				
Volume complémentaire (commun pour les 1ères S.SVT et S.SI)	7 h	7 h	<b>9 h</b>		

\* Premières S SI : 7 h Sciences de l'ingénieur - 1 h de TPE = 6 h Cf e) dans la grille horaire du B.O. n° 4 du 24/01/2013 : pour "Sciences de l'ingénieur", les TPE sont intégrés dans l'horaire de cette discipline.

**ANNEXE 1****FINANCEMENT DES TERMINALES SERIE GENERALE** : Seuil : 35 élèves

Disciplines	TERMINALE L	TERMINALE ES	TERMINALE S.SVT	TERMINALE S.SI
LV1 et LV2 (enveloppe globalisée)			4 h	
Education physique et sportive			2 h	
Education civique, juridique et sociale			0,5 h	
Accompagnement personnalisé			2 h	
<b>Forfait enseignements communs aux 3 séries</b>			<b>8,5 h</b>	
Mathématiques			6 h	
Physique-chimie			5 h	
Philosophie			3 h	
<b>Histoire-Géographie</b>			<b>2 h</b>	
<b>Enseignements spécifiques communs aux Tles S.SVT et S.SI</b>			<b>16 h</b>	
Enseignements spécifiques	15,5 h	17 h	3,5 h	8 h
Un enseignement de spécialité au choix	3 h	1,5 h	2 h	*
Volume complémentaire (commun pour les Tles S.SVT et S.SI)	6 h	6 h	<b>10 h</b>	

\* Terminales S SI : 0 h en enseignement de spécialité au choix Cf. e) dans la grille horaire du B.O. n° 4 du 24/01/2013 : "dans le cas du choix de Sciences de l'ingénieur dans les enseignements obligatoires de la série S, le choix de l'enseignement de spécialité est facultatif"

**ANNEXE 2**

Cf. B.O. spécial N° 6 du 24 juin 2010

**I - Série Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)**

FINANCEMENT PREMIERES STD2A :	<b>33 h</b>	Seuil de la division : 35 élèves
FINANCEMENT TERMINALES STD2A :	<b>33 h</b>	

Formule de calcul du volume complémentaire en 1ères et Tles STD2A : Effectifs prévus en 1ères et Tles STD2A / 29 x 18 h (arrondi à l'entier supérieur)

**II - Séries Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D) et Sciences et technologies de laboratoire (STL)**

<b>FINANCEMENT DES PREMIERES STI2D et STL :</b>		Seuil : 35 élèves				
Disciplines	PREMIERE STI2D Architecture et construction (AC)	PREMIERE STI2D Energies et environnement (EE)	PREMIERE STI2D Innovation technologique et éco-conception (ITEC)	PREMIERE STI2D Système d'information et numérique (SIN)	PREMIERE STL Biotechnologies	PREMIERE STL Sciences physiques et chimiques en laboratoire
Mathématiques						4
Physique-chimie						3
Français						3
Histoire-Géographie						2
Langues vivantes 1 et 2						3
Education physique et sportive						2
Accompagnement personnalisé						2
<b>Forfait enseignements communs aux 1ères STI2D et STL</b>						<b>19</b>
Enseignements technologiques transversaux	7					
Enseignement technologique en langue vivante 1 *	2					
<b>Enseignements communs aux 1ères STI2D</b>	<b>9</b>					
Chimie-biochimie-sciences du vivant						4
Mesure et instrumentation						2
Enseignement technologique en langue vivante 1 *						2
<b>Enseignements communs aux 1ères STL</b>						<b>8</b>
Enseignement spécifique	5	5	5	5	6	6

\* Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante : 1 h x 2 = 2 h

**ANNEXE 2****FINANCEMENT DES TERMINALES STI2D et STL :**

Seuil : 35 élèves

Disciplines	TERMINALE STI2D Architecture et construction (AC)	TERMINALE STI2D Energies et environnement (EE)	TERMINALE STI2D Innovation technologique et éco-conception (ITEC)	TERMINALE STI2D Système d'information et numérique (SIN)	TERMINALE STL Biotechnologies	TERMINALE STL Sciences physiques et chimiques en laboratoire
Philosophie						2
Langues vivantes 1 et 2						3
Education physique et sportive						2
Accompagnement personnalisé						2
<b>Forfait enseignements communs aux Tles STI2D et STL</b>						<b>9</b>
Mathématiques						4
Physique-chimie						4
Enseignements technologiques transversaux						5
Enseignement technologique en langue vivante 1 *						2
<b>Enseignements communs aux Tles STI2D</b>						<b>15</b>
Mathématiques						4
Physique-chimie						4
Chimie-biochimie-sciences du vivant						4
Enseignement technologique en langue vivante 1 *						2
<b>Enseignements communs aux Tles STL</b>						<b>14</b>
Enseignement spécifique	9	9	9	9	10	10

\* Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante : 1 h x 2 = 2 h

**Volume complémentaire :****Formule de calcul du volume complémentaire en 1ères et Tles STI2D et STL : Effectifs prévus en 1ères et Tles STI2D et STL / 29 x 16 h (arrondi à l'entier supérieur)**

**ANNEXE 3****Cf. B.O. N° 39 du 27 octobre 2011****FINANCEMENT DES PREMIERES STMG :** Seuil de la division : 35 élèves

Disciplines	Horaires
Sciences de gestion	6
Langues vivantes 1 et 2	4,5
Economie-droit	4
Français	3
Mathématiques	3
Management des organisations	2,5
Education physique et sportive	2
Histoire-Géographie	2
Accompagnement personnalisé	2
<b>Total</b>	<b>29</b>

**FINANCEMENT DES TERMINALES STMG :** Seuil de la division : 35 élèves

Disciplines	Enseignements obligatoires communs			
	Gestion et finance	Mercatique (marketing)	Ressources humaines et communication	Systèmes d'information de gestion
Langues vivantes 1 et 2	5			
Economie-droit	4			
Management des organisations	3			
Education physique et sportive	2			
Histoire-Géographie	2			
Mathématiques	2			
Philosophie	2			
Accompagnement personnalisé	2			
<b>Sous total enseignements communs</b>	<b>22</b>			
	Enseignements obligatoires spécifiques			
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue	6	6	6	6
<b>Total enseignts communs et spécifiques</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>28</b>	<b>28</b>

**Formule de calcul du volume complémentaire : Effectifs prévus en premières et terminales STMG / 29 x 7 h (arrondi à l'entier supérieur)**



**ANNEXE 4****Cf. B.O. N° 39 du 27 octobre 2011****FINANCEMENT DES PREMIERES ST2S :** Seuil de la division : 32 élèves

Enseignements obligatoires :

Disciplines	Horaires
Sciences et techniques sanitaires et sociales	7
Biologie et physiopathologie humaines	3
Français	3
Langues vivantes 1 et 2	3
Mathématiques	3
Sciences physiques et chimiques	3
Education physique et sportive	2
Histoire-Géographie	1,5
Accompagnement personnalisé	2
<b>Total</b>	<b>27,5</b>

**FINANCEMENT DES TERMINALES ST2S :** Seuil de la division : 32 élèves

Enseignements obligatoires :

Disciplines	Horaires
Sciences et techniques sanitaires et sociales	8
Biologie et physiopathologie humaines	5
Langues vivantes 1 et 2	3
Mathématiques	3
Sciences physiques et chimiques	3
Education physique et sportive	2
Philosophie	2
Histoire-Géographie	1,5
Accompagnement personnalisé	2
<b>Total</b>	<b>29,5</b>

**Formule de calcul du volume complémentaire en 1ères et Tles ST2S : Effectifs prévus en 1ères et Tles ST2S / 29 x 10,50 h (arrondi à l'entier supérieur)**